

## La Caisse populaire Desjardins de New Richmond, c'est :

**une institution financière accessible et avant-gardiste, en contact étroit avec ses 5133 membres :**  
un point de service et 3 guichets automatiques couvrant l'ensemble du territoire;  
un centre financier aux entreprises et un service de gestion des avoirs;

**un personnel compétent et une gamme complète de produits et services financiers :**  
16 employés au total, dont 4 en relation étroite et personnalisée avec les membres;  
un groupe-expert de planificateurs financiers et de spécialistes des filiales;  
une gamme complète et adaptée de produits et services de financement, de placement, d'assurances et de produits complémentaires.

### Heures d'accueil

#### **SERVICES COURANTS**

##### *Comptoir*



*Lundi : de 10 h à 15 h*

*Mardi : de 10 h à 15 h*

*Mercredi : de 10 h à 18 h*

*Jeudi : de 10 h à 20 h*

*Vendredi : de 10 h à 16 h*

#### **SERVICES CONSEILS**

##### *Prêts et placements*



*\* Lundi : de 10 h à 20 h*

*\* Mardi : de 10 h à 20 h*

*\* Mercredi : de 10 h à 20 h*

*\* Jeudi : de 10 h à 20 h*

*Vendredi : de 10 h à 16 h*

**\*Lundi et mardi:**

*de 15 h à 20 h*

**mercredi:** *de 18 h à 20 h*

*sur rendez-vous seulement*

### **CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE NEW RICHMOND**

**Transit : 815-40008**

#### **SIÈGE SOCIAL**

120, boulevard Perron Ouest  
New Richmond (Québec) G0C 2B0  
 (418) 392-4489 Sans frais: 1-866-392-4489  
Télécopieur (418) 392-6365  
[www.desjardins.com/caissedenewrichmond](http://www.desjardins.com/caissedenewrichmond)

## ORDRE DU JOUR

### **1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1 Mot de bienvenue et présentation des invités
- 1.2 Ouverture de l'assemblée
- 1.3 Secrétaire de l'assemblée
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

### **2. Présentation des résultats**

- 2.1 Mot du Président du Mouvement Desjardins
- 2.2 Rapport du conseil d'administration
- 2.3 Rapport du conseil de surveillance
- 2.4 Présentation du rapport financier
- 2.5 Présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu
- 2.6 Présentation du bilan de la distinction coopérative

### **3. Parole aux membres**

- 3.1 Période de questions au conseil d'administration
- 3.2 Période de questions au conseil de surveillance
- 3.3 Consultation sur le fonds d'aide au développement du milieu

### **4. Décisions**

- 4.1 Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes
- 4.2 Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes
- 4.3 Adoption de la répartition des excédents annuels

### **5. Élections**

- 5.1 Échéancier des mises en candidature
- 5.2 Nomination des officiers pour la période d'élection
- 5.3 Élection des membres du conseil d'administration
- 5.4 Élection des membres du conseil de surveillance
- 5.5 Signature de l'engagement solennel

### **6. Clôture de l'assemblée**

- 6.1 Consultation des membres
- 6.2 Remerciement, tirage de prix de présence et un léger goûter
- 6.3 Levée de l'assemblée

## **Message de la présidente du conseil d'administration**



Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente une brève revue de l'année 2016 pour la Caisse populaire Desjardins de New Richmond.

### **Un Mouvement au cœur de la vie de ses membres**

L'année 2016 a été marquante dans l'histoire de Desjardins. Un des événements importants a été l'élection de M. Guy Cormier à titre de président du Mouvement Desjardins. Déjà, le plus jeune président de l'histoire du Mouvement a su mobiliser les employés et les dirigeants autour de ses idées ambitieuses. La principale consiste à aligner notre Mouvement sur sa raison d'être, soit enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable.

À titre d'exemple, un nouveau fonds de développement de 100 millions \$ a été mis en place pour soutenir des projets d'entrepreneuriat, de développement d'affaires ainsi que d'innovation économique et sociale dans les régions. Il s'agira d'un fonds complémentaire aux Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins.

Également, afin d'être encore plus à l'écoute des jeunes, un comité aviseur jeunesse a été mis sur pied à l'échelle du Mouvement. Celui-ci sera formé de membres, de dirigeants élus de caisses et d'employés de Desjardins, âgés de 18 à 35 ans. Nous avons d'ailleurs réservé une place privilégiée à la jeunesse lors de la Semaine de la coopération 2016 consacrée à la persévérance scolaire. Ce sont des milliers d'employés de Desjardins qui se sont mobilisés le 20 octobre 2016 et qui ont participé à des activités bénévoles pour soutenir cette cause.

Tout cela témoigne de la variété des actions que nous mettons en place afin d'être premiers dans le cœur de nos membres.

### **Un élan qui nous inspire**

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1,022 M \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion des affaires de la Caisse. Cette performance nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Je tiens à remercier nos membres pour ces excellents résultats. Votre fidélité envers votre coopérative demeure notre principal moteur de succès. En effet, une plus grande utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Le dynamisme créé par cette loyauté sera non seulement bénéfique pour la Caisse et ses membres, mais aussi pour toute notre collectivité.

La Caisse a justement redistribué plus de 88 000 \$ l'an dernier dans notre collectivité afin d'appuyer des projets stimulants pour notre vitalité sociale et économique. De cette somme, 49 000 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective votée par les membres en assemblée.

Il s'agit d'une des initiatives nous permettant d'avoir un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. C'est là notre raison d'être et aussi une source de fierté pour nous tous : faire affaire avec votre caisse, c'est faire une véritable différence. C'est contribuer à changer les choses.

## **Des produits et services en amélioration constante**

Notre priorité demeure votre satisfaction quant à la qualité de nos produits et à l'excellence de nos services. Nous continuerons à adopter des approches simples, humaines, modernes et performantes afin de conserver notre place privilégiée dans votre vie financière. Nos approches modernes nous permettent justement d'être plus que jamais accessibles grâce à notre éventail de services virtuels. Les solutions de paiement mobile Desjardins et Apple Pay, le dépôt mobile de chèques et les virements *Interac* ne sont que quelques-unes des nouveautés mises à votre disposition.

En complément de nos offres virtuelles, certains produits financiers sont proposés en exclusivité sur AccèsD. Du bout des doigts, vous pouvez profiter d'un compte d'épargne à intérêt élevé exempt de frais de service ou encore avoir accès à des produits de placements garantis liés aux marchés. C'est simple et exclusif aux membres de Desjardins.

En tant que membre, vous avez justement un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. Un des meilleurs moyens pour y parvenir est de nous faire part de vos idées, de vos impressions et de vos commentaires constructifs. C'est ensemble que nous pouvons faire rayonner le caractère profondément humain et distinctif de notre caisse.

En intercoopération avec les autres caisses du secteur, votre caisse a participé à la mise en place d'un Service Signature Desjardins. Il s'agit d'un centre d'expertise multidisciplinaire spécialisé dans l'accompagnement des besoins financiers plus complexes. Tout comme à la Caisse, l'équipe en place offre aux membres un service personnalisé, en fonction de leurs projets. Cette initiative contribuera à bonifier notre offre de service, tout en faisant rayonner davantage l'expertise de Desjardins dans la gestion de patrimoine.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier mes collègues dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Sous la direction dynamique de Monsieur Claude Cyr, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires des filiales du Mouvement Desjardins de nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. C'est par la mise en commun de nos forces que nous pouvons vous faire bénéficier d'une gamme de produits et services financiers complets et concurrentiels.

Enfin, de manière encore plus marquée, merci à nos 5 133 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent.



Dyane Beaudin,  
Présidente du conseil d'administration

# Rapport de la présidente du conseil de surveillance



Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

## Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées<sup>1</sup> à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 283 220 \$.
- La Caisse et ses centres n'ont octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées<sup>2</sup> par le Code.

## Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

<sup>1</sup> Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

<sup>2</sup> Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.



Véronique Pageau,  
Présidente du conseil de surveillance

## Message du directeur général



Chers membres,

Votre caisse a poursuivi en 2016 sa mission de bien répondre à l'ensemble de vos besoins financiers en vous offrant l'accessibilité à une gamme complète de produits et de services sur le marché.

Offrir une expérience d'affaires de qualité à nos membres demeure l'un de nos principaux objectifs pour l'année en cours. En plus de veiller à toujours bien vous servir, votre caisse et le Mouvement Desjardins continueront de développer des outils financiers et de nouveaux avantages exclusifs pour les membres. Aucun effort n'est ménagé pour que Desjardins soit votre institution financière par excellence.

Voici les résultats financiers de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2016.

Ces résultats sont directement liés à la confiance que vous nous témoignez et nous vous en sommes reconnaissants. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons tous bénéficier de la force de la coopération et soutenir notre développement des affaires.

### Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 228,8 M \$, en hausse de 5.6 % par rapport à 2015, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

### COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER<sup>3</sup>

#### BILAN

##### Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2016 (M\$)	2015 (M\$)	Variation (%)
Actif	123.3	114.8	7.4
Passif	106.0	98.7	7.4
Avoir	17.3	16.1	7.6

3. : Le rapport financier est disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 123.3 M \$, une hausse de 7.4 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 84.6 M \$, en augmentation de 4.8 %.

Le passif de la Caisse est de 106.0 M \$, affichant une croissance de 7.4 %. Les dépôts totalisent désormais 101.1 M \$, une variation à la hausse de 7.2 %\*, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 7.86 % et se chiffrent maintenant à 1.8 M \$.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une très bonne hausse, passant à 17.3 M\$, soit une croissance de 7.6 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 1.2 M \$, des excédents à répartir de 1.0 M \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 0.3 M \$ et finalement des réserves de 14.7 M \$. Le montant de la réserve pour ristournes éventuelles représente 616,000 \$. Votre caisse a également accumulé 246,000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	21.97 %	20.95 %	>= 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	8.38 %	9.39 %	>= 3,5 %

## ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1,022 M \$, en hausse de 16.26 % par rapport à l'année précédente.

### Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2016 (M\$)	2015 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	3 840	3 896	(1.45)
Frais d'intérêts	1 059	1 203	(11.97)
Revenu net d'intérêts	2 781	2 693	3.26
Autres revenus	1 322	1 294	2.16
Dotation à la provision pour pertes sur créances	55	1	---
Frais autres que d'intérêts	3 026	3 107	(2.67)
Excédents d'exploitation	1 022	879	16.26

Le revenu d'intérêts totalise 3.840 M \$, une diminution de 1.4 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux diminué de 11.97 %, pour se situer à 1.059 M \$. Les pertes sur créances ont été de 55 000 \$, soit 0.06 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 1.322 M \$, en hausse de 2.16 % par rapport à l'année dernière.

Les autres frais ont connu une faible baisse dans l'ensemble, pour atteindre 3.026 M \$ soit une variation de 2.67 %

Cette année, nous proposons le versement d'une ristourne de 231 000 \$ et le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

### **Des outils et des produits modernes**

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire usage des applications de Desjardins qui sont disponibles sur vos appareils mobiles. Vous pouvez payer vos factures, transférer des fonds ou investir dans des produits financiers exclusifs, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Votre autonomie financière est intimement liée aux outils que nous mettons à votre disposition. Notre pérennité et notre pertinence demeurent, quant à elles, indissociables de notre capacité de créer des outils performants et adaptés à vos besoins.

À cet effet, au cours des prochaines années, de nouveaux guichets automatiques viendront remplacer ceux actuellement en place, dont la technologie est devenue désuète. Les nouveaux modèles offriront les commodités nécessaires à vos transactions, le tout assurant une expérience simple et rapide. La Caisse aura ainsi la possibilité d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

### **Une équipe qui vous est dévouée**

C'est une équipe de 16 employés qui est présente pour vous appuyer dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. Je suis reconnaissant de leur engagement et de leur mobilisation, qui sont au cœur de la qualité de nos services. C'est aussi grâce à eux que le Mouvement Desjardins continue de s'illustrer parmi les meilleurs employeurs canadiens. Cette reconnaissance positionne Desjardins en tant qu'employeur proche et engagé envers ses employés.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres dirigeants élus. Leur dévouement pour la Caisse et pour la communauté nous permet de faire rayonner notre caractère coopératif unique.

C'est en travaillant tous ensemble que nous créons une institution plus solide et une collectivité plus dynamique!

En terminant, cette assemblée annuelle est la dernière à laquelle je participe comme directeur général et comme employé de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond.

Je prendrai ma retraite en juillet prochain, après 27 années au sein de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, dont 14 années à titre de directeur général. Je suis heureux et fier de mon cheminement qui fut au-delà de mes attentes, et ce, dans mon village natal. J'ai eu le privilège d'être à l'emploi de la Caisse et par conséquent du Mouvement Desjardins durant toutes ces années.

Des remerciements sincères à l'ensemble des dirigeants pour leur collaboration, la confiance et le support que vous m'avez toujours témoignés. Je ne peux terminer sans remercier l'ensemble des employés côtoyés tout au long de mon parcours sans quoi il aurait été difficile, même impossible de quitter avec le sentiment du travail accompli et qui se reflète par d'excellents résultats et une excellente santé financière de la caisse.

Et, à vous chers membres un énorme MERCI !, pour la confiance exprimée à mon égard et envers la caisse populaire Desjardins de New Richmond. Merci et soyez assurés de ma confiance en l'avenir de votre caisse qui demeurera certainement au cœur de votre vie.



---

Claude L. Cyr  
Directeur général

## Informations complémentaires au rapport financier

### Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1.8 % et 0.2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.\* (En milliers de dollars Canadiens)

	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance, mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre 2016	Prêts nets au 31 décembre 2015
<b>Particuliers</b>							
Habitation	<b>39 148</b>						
Consommation et autres	<b>11 945</b>						
	<b>51 093</b>	<b>1 490</b>	<b>161</b>	<b>85</b>	<b>59</b>	<b>50 949</b>	<b>48 876</b>
<b>Entreprises</b>							
Commerciales et industrielles	<b>18 356</b>						
Agricoles, forestière et pêcheries	<b>2 959</b>						
Administration et institutions publiques	<b>12 198</b>						
	<b>33 513</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>78</b>	<b>33 435</b>	<b>31 568</b>
<b>Total</b>	<b>84 606</b>	<b>1 547</b>	<b>162</b>	<b>85</b>	<b>137</b>	<b>84 384</b>	<b>80 444</b>

\* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site Web « [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) » pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

### Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 101,138 M \$, en hausse de 6,787 M\$ ou de 7.2 %. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 75,7 % du total des dépôts.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.\*(en milliers de dollars canadiens)

	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2016	Total au 31 décembre 2015
Particuliers	<b>9 411</b>	<b>8 844</b>	<b>8 979</b>	<b>12 683</b>	<b>36 653</b>	<b>76 570</b>	<b>72 557</b>
Entreprises	<b>11 721</b>	<b>1 745</b>	<b>5 870</b>	<b>3 253</b>	<b>---</b>	<b>22 589</b>	<b>20 661</b>
Secteur public et autres	<b>760</b>	<b>784</b>	<b>407</b>	<b>28</b>	<b>---</b>	<b>1 979</b>	<b>1 133</b>
<b>Total</b>	<b>21 892</b>	<b>11 373</b>	<b>15 256</b>	<b>15 964</b>	<b>36 653</b>	<b>101 138</b>	<b>94 351</b>

\* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site web « [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) » pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

## **Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes**

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

### **FONDS DE PARTICIPATION**

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

<b>Fonds provinciaux</b>	<b>Parts détenues au 31 décembre 2016</b>	<b>Rendement moyen</b>
Caisse centrale Desjardins (CCD)	2 268 904 \$	9.04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(65) \$	- %
Desjardins Capital de risque (INV)	36 082 \$	16.93 %
Desjardins Société financière (FIN5A)	5 171 128 \$	11.48 %

## FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

Votre caisse s'est aussi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu. Les orientations de développement local, auxquelles elle accordera une attention particulière, sont de soutenir des actions qui visent le mieux-être de notre collectivité et ayant un impact social, communautaire ou économique sur son territoire. La Caisse populaire Desjardins de New Richmond favorisera principalement les actions dans les domaines :

- culturel et des arts
- œuvres humanitaires, communautaires ou sociales
- santé et services sociaux
- développement économique et durable
- développement coopératif
- éducation
- jeunesse
- patrimoine (religieux et autres)
- sports et loisirs

En 2016, sept projets ont reçu une participation financière de votre coopérative d'épargne et de crédit à partir des sommes puisées à même son fonds d'aide au développement du milieu.

Chaleurs Bay Résidence	5,000 \$
Église Plein Évangile	5 000 \$
Fabrique New Richmond	25 000 \$
Oasis	5 000 \$
Maison des jeunes (Coop)	2 000 \$
Mes finances, mes choix	2 048 \$
Club nautique New Richmond	5 000 \$
	<b>49 048 \$</b>

## Bilan de la distinction coopérative

### Ensemble, nous faisons une différence

À titre de membre, votre relation d'affaires avec votre caisse vous permet de contribuer à l'amélioration de votre milieu de vie, en plus de vous donner droit à de multiples avantages. L'accès à une offre de service complète et à des outils pratiques, la possibilité de profiter d'offres exclusives, de bénéficier de la ristourne individuelle ou collective, de participer aux décisions de votre caisse, sont des exemples concrets des bénéfices que vous retirez à être membre d'une coopérative financière.

### Grâce à vous, nous contribuons au développement de votre milieu!

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de votre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres comme vous qui acceptent qu'une partie de leur ristourne soit retournée à la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale. Avec vous, nous arrivons réellement à faire une différence. Merci !

### L'éducation et la persévérance scolaire – au cœur de notre mission

L'éducation est un des principes fondamentaux du modèle coopératif qui est au cœur de notre mission. C'est dans cette optique que Desjardins a mis la persévérance scolaire et la réussite éducative à l'honneur durant la Semaine de la coopération 2016.

Ainsi, plus de 7 000 employés et dirigeants de Desjardins se sont engagés dans quelque 420 activités au Québec et en Ontario et ont permis d'amasser 1,8 M\$.

En 2016, la Fondation Desjardins a lancé les Prix «FondationDesjardins» destinés aux intervenants des milieux scolaire et communautaire qui désirent réaliser un projet avec des jeunes d'âge primaire et secondaire. En plus d'octroyer des bourses permettant à des jeunes de poursuivre leurs études, la Fondation appuie aussi plusieurs programmes et organismes encourageant la persévérance scolaire comme le programme Persévéra d'Éducaide et les guides *Mon enfant, son avenir*.

De plus, les jeunes et leurs parents ainsi que les enseignants ont accès aux contenus éducatifs et jeux de la caisse scolaire au [www.caissescolaire.com](http://www.caissescolaire.com). La caisse étudiante, pour sa part, continue d'offrir l'occasion aux jeunes du secondaire d'apprendre à administrer une caisse tout en stimulant leur esprit d'initiative individuel et collectif.

Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix<sup>MD</sup>, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix.

Pour réaliser sa mission d'éducation coopérative et financière, votre caisse a également contribué à des bourses d'études, appui des coopératives jeunesse de services, formation des employés à la coopération, etc.).

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre aux personnes qui en bénéficient à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

Le programme Maître de sa vie et de ses biens permet de sensibiliser les employés de votre caisse au problème d'exploitation financière des aînés. Ils sont en mesure de vous aider à prévenir les risques, à en reconnaître les signes et à poser des actions pour contribuer à y mettre fin.

### **Ensemble, nous contribuons au développement durable**

Votre caisse vous propose une gamme de produits financiers responsables, comme l'Offre à l'habitation verte, les portefeuilles SociéTerre et le prêt écoénergétique pour les entreprises. De plus, le programme Ajusto vous accorde des rabais si vous adoptez une conduite sécuritaire et écoresponsable.

Chaque fois que vous faites affaire avec votre caisse Desjardins, vous choisissez un groupe financier coopératif qui s'investit dans votre milieu et qui contribue à enrichir la vie des personnes et des collectivités. Merci!

## **Approbation du rapport annuel**

Nous certifions que le 89<sup>e</sup> rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins de New Richmond répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

*Dyane Beaudin*

**présidente**

*Dyane Beaudin,*

*Rodrigue Leblanc*

**administrateur**

*Rodrigue Leblanc,*

## Dirigeants de la Caisse

---

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRÉSIDENTE	Mme Dyane Beaudin	2017	Retraitee
VICE-PRÉSIDENT	<b>M. Jacques Miousse</b>	<b>2016</b>	<b>Retraité *</b>
SECRÉTAIRE	<b>Mme Claire Routhier</b>	<b>2016</b>	<b>Adjointe-adm. *</b>
ADMINISTRATEURS	M. Rodrigue Leblanc	2018	Retraite
	M. Alain Bourque	2018	Retraite
	<b>M. Éric Laviolette</b>	<b>2016</b>	<b>Opérateur *</b>
	M. Peter H. Cyr	2017	Retraite

### **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

PRÉSIDENTE	Mme Véronique Pageau	2017	Coordinatrice
CONSEILLER	Mme Sabrina Leblanc	2018	Comptable
SECRÉTAIRE	<b>M. Benoit Bujold</b>	<b>2016</b>	<b>Directeur des ventes *</b>

### **LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Claude L. Cyr

\* Dirigeants dont les mandats sont terminés, mais rééligibles

## Employés

---

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>
Claude L. Cyr	Directeur général
Judith Babin ou Johanne Brière	Directrice service aux particuliers
Johanne Paquet	Secrétaire-réceptionniste
Marilyn Arsenault	Conseillère en gestion des avoirs
Johanne Nadeau	Conseillère en finances personnelles
Armand Arsenault	Conseiller en finances personnelles
David Hamel	Conseiller en finances personnelles
Danielle Chamerlat	Conseillère en finances personnelles
Karine Bernard	Agente, services financiers
Jany Moses	Agente, services financiers
Pierrette Cyr	Agente, soutien aux opérations
Guylaine Dion	Commis Caissière
Nathalie Cormier	Caissière
Nathalie Valade	Caissière (T.P.)
Rina Leblanc	Caissière (T.)
Gaétane Bourdages	Caissière (T.)

T.P. Employé régulier-temps partiel

T. Employé temporaire-occasionnel sur appel



## *NOTE*

